

Québec, le 25 mai 1999

Monsieur Jean-Maurice Latulippe
Directeur des politiques du secteur municipal
Ministère de l'Environnement
675, boulevard René-Lévesque Est, 8^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Monsieur Latulippe,

Aux fins de son enquête et dans le but de répondre à un courrier reçu, la Commission sur la gestion de l'eau vous demande de bien vouloir lui fournir les réponses aux questions suivantes :

- Quel est le kilométrage linéaire des rives et des berges du pourtour des îles de Montréal et Jésus ?
- Quelle est la surface en hectares des milieux humides existants et artificialisés depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, début de la période d'étalement urbain au Québec ?
- Quel est le nombre de terrains privés et publics en bordure ou empiétant dans les zones inondables et les milieux humides ainsi que leur surface en hectares ?
- Quel est le nombre de terrains privés en bordure ou empiétant dans des zones inondables et milieux humides dont la situation a été régularisée par lois provinciales ou règlements municipaux depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.A.U) en 1979 ?
- Quelle est l'évaluation des pertes (en hectare et en %) de milieux humides et d'habitats fauniques survenues à la suite de l'empiètement des propriétaires riverains en zone inondable ? De plus, quelle surface de ces habitats et zones inondables a été irrémédiablement perdue après la régularisation de leur situation quant à l'application de la L.A.U en 1979 et des règlements municipaux subséquentment adaptés à celle-ci ?

Je vous remercie de votre sollicitude et de votre célérité.

Anne-Marie Gaulin
Secrétaire de la Commission